

## 2.7 Les autres activités aquacoles



En Nouvelle-Aquitaine, les élevages marins sont représentés et concernent notamment la pénéculture, la pisciculture et l'algoculture. En complément de l'ostréculture, activité emblématique, ces productions méritent d'être abordées en raison de leurs spécificités et de leurs synergies

Clares et marés salés de l'estuaire de la Seudre - Les Grandes Roches © Laurent Mignaux / Terra

Pour la région Nouvelle-Aquitaine, les autres activités de production aquacoles concernent la pisciculture (plus spécifiquement le turbot et la daurade) ainsi que la pénéculture (élevage des crevettes). Ces activités se caractérisent par la mise en place de technologies de plus en plus performantes. Elles peuvent s'appuyer sur les résultats d'études scientifiques afin d'améliorer la croissance, la résistance ou la mise en marché des produits mais également dans l'objectif de développer et d'acclimater de nouvelles espèces. La production d'alevins étant assurée principalement par les écloséries, les sites de production sont variés : en mer, à terre dans des marais salés, dans des claires ou dans des bassins.



### La pisciculture marine

En Charente-Maritime, la Ferme Marine du Douhet (FMD), sur l'île d'Oléron, compte parmi les plus grandes écloséries de production d'alevins de daurade royale (*Sparus Aurata*) d'Europe. Sa production annuelle d'environ 25 millions d'alevins et d'un milliard d'œufs est commercialisée sur tout le pourtour méditerranéen, ainsi que vers des destinations plus lointaines telles que le Golfe Persique, les Caraïbes et la Chine. Son éclosérie est construite sur la côte nord-est de l'île, sur 12 hectares d'anciens marais ostréicoles.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, la Ferme Marine de l'Adour (Groupe Stolt Sea Farm) est l'une des cinq entreprises à assurer la production de turbot en France. Sa production avoisine les 200 tonnes de poissons par an. La transformation et la commercialisation se font en Espagne, via le groupe auquel la ferme appartient.

### La pénéculture

Les crevettes péneïdes (*Penaeus japonicus*), aussi appelées crevettes « impériales », sont élevées dans les marais atlantiques depuis les années 1980.

En Charente-Maritime, les marais salés, couvrant 20 000 hectares alimentés par les eaux de mer, voient se développer une aquaculture nouvelle : la pénéculture. Bien que le nombre de producteurs soit faible (environ une vingtaine), cette activité apporte un complément de revenus aux conchyliculteurs (grâce à un prix de vente relativement élevé) et leur permet de se diversifier. Cette production quasi-extensive respectueuse de l'environnement cohabite avec les huîtres dont elle dévore les parasites.

En Gironde, dans les années 80, quelques producteurs se sont installés sur le territoire du Médoc pour produire de la crevette impériale. Cet élevage, basé sur la productivité naturelle du milieu, se déroule du mois de juin au mois de septembre et occupe plus de 100 hectares de marais. Les marais et les bassins d'élevage sont directement alimentés par les eaux de l'estuaire de la Gironde, la qualité des eaux estuariennes étant donc essentielle pour l'élevage de gambas des marais médocains.

### La vénériculture

Au nombre de trente, les entreprises conchylicoles du littoral charentais pratiquent l'élevage des palourdes japonaises (*Tapes philippinarum*) exclusivement dans les marais, notamment dans les marais de la Seudre.

Depuis la fin des années 80, la palourde japonaise n'est plus cultivée dans le Bassin d'Arcachon. Désormais pêchée (environ 500 tonnes par an), sa pêche fait l'objet de mesures de gestion dont notamment l'obligation de disposer d'une licence.

### L'algoculture

Une activité d'élevage de végétaux marins existe en Nouvelle-Aquitaine. Sur l'île de Ré, la Ferme des Baleines produit de la laitue de mer, accompagnée de salicorne, de graines de maceron et d'aster maritime. ■

### CHIFFRES-CLÉS

25 millions d'alevins et 1 milliard d'œufs d'alevins de daurade royale produits en Charente-Maritime dans l'une des plus grandes écloséries d'Europe

30 entreprises pratiquent l'élevage des palourdes japonaises pour l'essentiel dans les marais de la Seudre

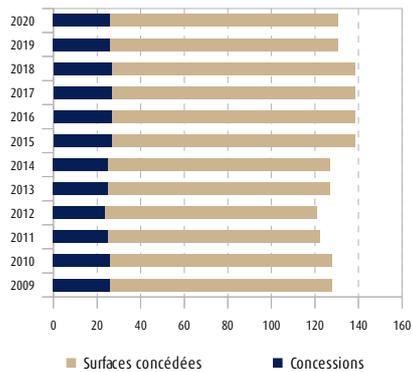
### ACTUALITÉS

La société Pure Salmon va installer une vaste ferme de production de saumon sur la zone industrialo-portuaire au Verdon-sur-Mer, à l'entrée de l'estuaire de la Gironde. Elle ambitionne de commencer à produire dès 2024, pour une commercialisation annoncée de 10 000 tonnes par an, à partir de 2026. L'entreprise met en avant un système vertueux de traitement de l'eau en circuit fermé et une biosécurité « parfaite »

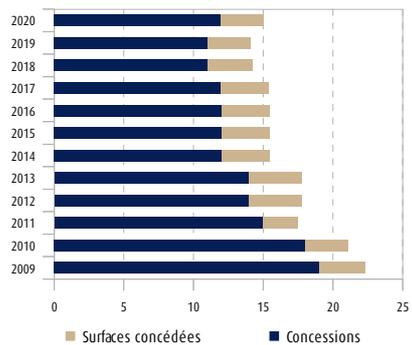


## Des sites de production variés à terre et en mer

### Évolution du nombre de concessions, des surfaces concédées (en ha), dédiées à la pisciculture de 2009 à 2020 en Nouvelle-Aquitaine



### Évolution du nombre de concessions, des surfaces concédées (en ha), dédiées à la vénériculture de 2009 à 2020 en Nouvelle-Aquitaine



Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONIM  
Sources : DDPP17, DDPP33, IFREMER  
Réalisation DIRM SA - MCPML Février 2022